

MÉMENTOS LMD

Droit constitutionnel et institutions politiques

13^e édition

Jean-Claude ACQUAVIVA

D
1312
-2-

 **Gualino**
lextenso éditions

Sommaire

P résentation	5
I ntroduction	21
1 La définition du droit constitutionnel	21
<i>A - Le droit constitutionnel détermine le statut de l'État</i>	21
<i>B - Le droit constitutionnel garantit les libertés des gouvernés</i>	21
2 L'étude du droit constitutionnel : son enrichissement par la science politique	22
<i>A - Les institutions politiques</i>	22
1) La notion d'institution	22
2) L'adjectif politique	22
<i>B - La science politique</i>	22

PARTIE 1 **Théorie générale du droit constitutionnel**

C hapitre 1 L'État	27
1 L'État au sens large	27
<i>A - Le groupe humain : la nation</i>	27
1) La conception objective de la nation	27
2) La conception subjective de la nation	27
<i>B - Le territoire</i>	28
1) Les conceptions archaïques du territoire	28
2) La conception moderne du territoire	28
<i>C - Le pouvoir</i>	28
2 L'État au sens étroit	28
<i>A - La personnalité morale</i>	29
1) La notion de personnalité morale	29
2) Les avantages de la personnalité morale de l'État	29
<i>B - La souveraineté</i>	29
<i>C - La limitation par le droit</i>	30
1) Les théories positivistes	30

2) Les théories jusnaturalistes	31
3) Les théories sui generis	31

Chapitre 2 La séparation des pouvoirs 33

1 Le principe de la séparation des pouvoirs	33
A - <i>L'origine empirique de la séparation des pouvoirs en Angleterre</i>	33
B - <i>L'expression théorique de la séparation des pouvoirs</i>	34
1) John Locke	34
2) Montesquieu	35
2 Les modalités de la séparation des pouvoirs	36
A - <i>La séparation souple des pouvoirs ou régime parlementaire</i>	36
1) L'historique du régime parlementaire	36
2) Les caractéristiques du régime parlementaire	37
a) <i>L'exécutif est divisé en deux éléments</i>	37
b) <i>Le gouvernement est responsable devant le Parlement</i>	38
c) <i>Le gouvernement peut dissoudre le Parlement</i>	38
B - <i>La séparation rigide des pouvoirs ou régime présidentiel</i>	39
1) L'exécutif appartient en totalité à un président élu par le peuple	39
2) Les ministres ne sont pas responsables devant le Parlement	39
3) Le président ne peut pas dissoudre le Parlement	39
C - <i>La séparation formelle des pouvoirs ou régime d'assemblée</i>	40
1) L'exécutif est collégial et nommé par le Parlement	40
2) L'exécutif peut être censuré par le Parlement mais il ne peut pas démissionner	41
3) L'exécutif ne peut pas dissoudre le Parlement	41

Chapitre 3 La démocratie 43

1 Les fondements de la démocratie	43
A - <i>Les théories justificatives de la démocratie</i>	43
1) La souveraineté populaire, théorie de Rousseau, implique la démocratie directe	43
2) La souveraineté nationale, théorie de Sieyès, implique la démocratie représentative	43
3) Le mélange des deux théories permet une démocratie semi-directe	44
B - <i>L'acquisition du droit de suffrage</i>	45

1) L'universalité du suffrage	45
a) <i>La période du suffrage restreint</i>	45
b) <i>La période du suffrage universel masculin</i>	45
c) <i>L'avènement du suffrage universel</i>	45
2) L'égalité du suffrage	45
a) <i>Les inégalités flagrantes</i>	46
b) <i>Les inégalités plus subtiles</i>	46
3) La liberté de suffrage	46
2 La démocratie représentative	47
A - <i>Les modes de scrutin</i>	47
1) Le scrutin majoritaire	47
2) La représentation proportionnelle	48
3) Les systèmes mixtes	49
a) <i>Le système français des apparentements</i>	49
b) <i>Le système allemand du double vote</i>	49
B - <i>Les partis politiques</i>	50
1) La définition des partis	50
a) <i>L'organisation des partis</i>	50
b) <i>Les projets des partis</i>	50
2) Le rôle des partis dans l'élection	51
a) <i>L'information des électeurs</i>	51
b) <i>L'encadrement des élus</i>	51
3) L'importance des partis dans le fonctionnement des régimes politiques	51
3 La démocratie semi-directe	52
A - <i>Les procédés de la démocratie semi-directe</i>	52
1) Le droit de proposition ou initiative populaire	52
2) Le droit d'opposition	52
a) <i>Le référendum à l'instigation des citoyens</i>	52
b) <i>Le référendum à l'instigation des gouvernants</i>	53
B - <i>Les polémiques sur la démocratie semi-directe</i>	53
1) Polémiques sur la forme de la votation	53
2) Polémiques sur le sujet de la votation	54

Chapitre 4 La décentralisation : État simple, État composé, « composé d'États » 55

1 Les États simples ou unitaires	55
A - <i>L'État unitaire centralisé</i>	55
B - <i>L'État unitaire décentralisé</i>	56
2 Les États composés ou fédéraux	56
A - <i>L'autonomie des États fédérés par rapport à l'État fédéral</i>	57
B - <i>La participation des États fédérés à l'exercice du pouvoir fédéral</i>	57

3 Les « composés d'États »	58
<i>A - Les confédérations</i>	58
<i>B - Les unions d'États</i>	59
1) Les unions personnelles	59
2) Les unions réelles	59

Chapitre 5 La Constitution 61

1 Les définitions de la Constitution	61
<i>A - La Constitution au sens matériel</i>	61
<i>B - La Constitution au sens formel</i>	61
<i>C - Les rapports entre les deux sens</i>	61
2 Le contenu de la Constitution	62
<i>A - La Constitution politique</i>	62
1) Le statut des gouvernants	62
2) Les attributions des gouvernants	62
3) Les relations entre les gouvernants	62
4) La forme de la démocratie	63
5) Le degré de décentralisation du pouvoir	63
<i>B - La Constitution sociale</i>	63
1) Le style	63
<i>a) Les textes anglais</i>	63
<i>b) Les textes américains</i>	63
<i>c) Les textes français</i>	64
2) Les droits	64
<i>C - L'influence de la Constitution sociale sur la Constitution politique</i>	64
3 La forme de la constitution	65
<i>A - Les Constitutions à dominante coutumière</i>	65
1) La France de l'Ancien Régime	65
2) La Constitution anglaise	66
<i>B - Les Constitutions à dominante écrite</i>	67
4 L'élaboration et la révision de la Constitution	68
<i>A - L'élaboration des Constitutions : pouvoir constituant originaire</i>	69
1) L'octroi	69
2) L'approbation par plébiscite	69
3) L'œuvre d'une assemblée constituante	69
4) L'œuvre d'une assemblée constituante approuvée par référendum	70
<i>B - La révision des Constitutions : pouvoir constituant dérivé</i>	70
1) Les Constitutions souples	71

2) Les Constitutions rigides	71
a) <i>L'initiative de la révision</i>	71
b) <i>La révision proprement dite</i>	71
c) <i>L'approbation de la révision</i>	72
5 L'autorité de la Constitution	72
A - <i>Le contrôle politique</i>	72
1) Le contrôle par les citoyens	72
2) Le contrôle par les parlementaires eux-mêmes	73
3) Le contrôle par un organe politique spécialisé	73
B - <i>Le contrôle juridictionnel</i>	73
1) Le système américain : le contrôle par l'ensemble des juridictions	73
2) Le système européen : le contrôle par une juridiction spécialisée	74
3) Les interactions entre les juridictions et les pouvoirs politiques	75
a) <i>Leur composition est déterminée par les pouvoirs politiques</i>	75
b) <i>Leur jurisprudence est déterminante pour les pouvoirs politiques</i>	75

Chapitre 6 L'exemple de la Grande-Bretagne 79

1 La décentralisation	79
2 Le pouvoir législatif	79
A - <i>La Chambre des lords</i>	80
1) La composition	80
2) Les attributions	80
B - <i>La Chambre des communes</i>	81
1) La composition	81
2) Le fonctionnement	81
3) Les attributions	81
3 Le pouvoir exécutif	82
A - <i>La Couronne</i>	82
1) La dévolution	82
2) Les attributions	82
B - <i>Le gouvernement</i>	82
1) La composition	82
2) Les attributions	83
4 Le fonctionnement du régime	83
A - <i>Le bipartisme</i>	83
B - <i>Les conséquences du bipartisme</i>	84

Chapitre 7 L'exemple des États-Unis 85

1 Le congrès	85
<i>A - La composition du Congrès</i>	85
1) La Chambre des représentants	85
2) Le Sénat	85
<i>B - Le fonctionnement du Congrès</i>	86
<i>C - Les attributions du Congrès</i>	86
1) Les attributions communes aux deux chambres	86
2) Les attributions propres au Sénat	87
2 Le président des États-Unis	87
<i>A - La désignation du président</i>	87
1) La sélection, par chaque parti politique de son candidat	87
2) L'élection du président au suffrage universel indirect	88
<i>B - Le fonctionnement de la Présidence</i>	89
<i>C - Les attributions du président</i>	89
3 Le pouvoir juridictionnel	89
4 Le fonctionnement du régime	90
<i>A - La dispersion des partis politiques</i>	90
<i>B - Les conséquences de la dispersion des partis</i>	91

Chapitre 8 L'exemple de la Suisse 93

1 L'Assemblée fédérale	93
<i>A - La composition</i>	93
1) Le Conseil national	93
2) Le Conseil des États	93
<i>B - Les attributions</i>	94
1) L'élaboration des lois	94
2) Les nominations de diverses autorités	94
3) Le contrôle de l'exécutif	94
2 Le Conseil fédéral	94
<i>A - La composition</i>	94
<i>B - Le fonctionnement</i>	95
<i>C - Les attributions</i>	95
3 Le tribunal fédéral	95
4 La démocratie semi-directe et la démocratie directe	95
<i>A - Au niveau fédéral</i>	95
1) En matière constitutionnelle	96
2) En matière législative	96
<i>B - Au niveau cantonal</i>	96

1) La démocratie semi-directe	96
2) La démocratie directe	96
5 Le fonctionnement du régime	97

Chapitre 9 L'exemple de l'Allemagne 99

1 Le fédéralisme	100
2 Le pouvoir législatif	101
<i>A - La composition du Parlement</i>	<i>101</i>
1) Le Bundestag	101
2) Le Bundesrat	102
<i>B - Les attributions du Parlement</i>	<i>102</i>
1) Le contrôle du gouvernement	102
2) Le vote des lois	103
3 Le pouvoir exécutif	104
<i>A - Le président de la République</i>	<i>104</i>
1) Désignation	104
2) Attributions	104
<i>B - Le Chancelier et son gouvernement</i>	<i>104</i>
1) Désignation	104
2) Attributions	105
4 Le fonctionnement du régime	105
<i>A - Le système de partis</i>	<i>105</i>
<i>B - Les conséquences du système de partis</i>	<i>106</i>

PARTIE 2

Les institutions politiques françaises

Chapitre 10 L'histoire constitutionnelle 111

1 La période révolutionnaire	111
<i>A - La monarchie limitée : la Constitution de 1791</i>	<i>111</i>
<i>B - La I^{re} République</i>	<i>112</i>
1) La Constitution inappliquée de 1793	112
2) La Constitution de 1795	112
<i>C - La dictature napoléonienne : la Constitution de 1799</i>	<i>113</i>
<i>D - Les monarchies limitées</i>	<i>114</i>
1) La Restauration : la Charte de 1814	114
2) La monarchie de Juillet : la Charte de 1830	114
<i>E - La II^e République : la Constitution de 1848</i>	<i>115</i>
<i>F - La dictature de Napoléon III : la Constitution de 1852</i>	<i>115</i>

2 La période parlementaire	116
<i>A - La III^e République : la Constitution de 1875</i>	116
1) Le contenu de la Constitution de 1875	117
2) L'application de la Constitution de 1875	117
<i>B - La IV^e République : la Constitution de 1946</i>	118
1) Le contenu de la Constitution de 1946	119
2) L'application de la Constitution de 1946	120

Chapitre 11 La V^e République : présentation **123**

1 Naissance de la Constitution	123
<i>A - Les conditions de la naissance</i>	123
1) Les cinq conditions de fond	123
2) Les trois conditions de forme	124
<i>B - Les étapes de la naissance</i>	124
1) L'élaboration du texte	124
2) L'adoption du texte par référendum	124
3) La mise en place des institutions	125
2 Vue d'ensemble sur la Constitution	125
<i>A - Les intentions de ses auteurs</i>	125
1) L'influence du général de Gaulle	126
2) L'influence de M. Debré	126
3) L'influence des ministres d'État	126
<i>B - Ses caractères généraux</i>	126
<i>C - Son fonctionnement</i>	127
3 Évolutions de la Constitution	127
<i>A - L'intégration européenne</i>	127
<i>B - La décentralisation</i>	129
<i>C - Les équilibres institutionnels</i>	130

Chapitre 12 Le président de la République **133**

1 L'élection du président de la République	133
<i>A - Le système originel : l'élection au suffrage universel indirect</i>	133
<i>B - Le système actuel : l'élection au suffrage universel direct</i>	134
1) Les conditions de candidature	134
2) La campagne électorale	135
3) L'élection proprement dite	137
2 L'exercice du mandat du président de la République	137
<i>A - La durée du mandat</i>	137
1) Les débats sur le septennat	138
2) L'adoption du quinquennat	138

<i>B - L'interruption du mandat</i>	139
1) Les causes de l'interruption	139
a) <i>La vacance</i>	139
b) <i>L'empêchement</i>	139
2) La solution : l'intérim	139
<i>C - La responsabilité du président</i>	140
1) Le problème de la responsabilité politique	140
a) <i>Le principe de l'irresponsabilité politique</i>	140
b) <i>Les exceptions de fait à l'irresponsabilité politique</i>	141
2) Le problème de la responsabilité pénale	141
a) <i>Avant la réforme du 23 février 2007</i>	141
b) <i>Depuis la réforme du 23 février 2007</i>	142
3 Les pouvoirs du président de la République	143
<i>A - Les pouvoirs partagés du président</i>	143
1) La nomination et la révocation des ministres (art. 8, al 2, Const.)	144
2) La signature des ordonnances et des décrets en Conseil des ministres (art. 13, al. 1, Const.)	144
3) La nomination aux emplois supérieurs de l'État (art. 13, al. 2, Const.)	144
4) Les pouvoirs vis-à-vis du Parlement	145
a) <i>Le président promulgue les lois (art. 10, al. 1, Const.)</i>	145
b) <i>Le président peut demander une nouvelle délibération (art. 10, al. 2, Const.)</i>	145
c) <i>Le président convoque les assemblées en session extraordinaire (art. 30, Const.)</i>	146
d) <i>Le Président peut réunir les assemblées en Congrès</i>	146
5) Les pouvoirs vis-à-vis de l'autorité judiciaire (art. 17 et 64, Const.)	146
a) <i>La grâce</i>	146
b) <i>La garantie d'indépendance de l'autorité judiciaire</i>	146
6) Les pouvoirs diplomatiques (art. 14 et 52, Const.)	147
7) Les pouvoirs militaires (art. 15, Const.)	147
<i>B - Les pouvoirs propres du président</i>	148
1) La nomination du Premier ministre (art 8, al. 1, Const.)	148
2) L'acceptation de référendums (art. 11 et 72-4, Const.)	148
3) La dissolution de l'Assemblée nationale (art. 12, Const.)	150
4) L'exercice d'une dictature provisoire en cas de crise (art. 16, Const.)	151
5) Le droit de message aux assemblées et le droit d'expression devant le Congrès (art. 18, Const.)	153
6) La nomination de trois des membres du Conseil constitutionnel (art. 56, Const.)	153
7) Le droit de saisine du Conseil constitutionnel (art. 54 et 61, Const.)	153

Chapitre 13 Le gouvernement 155

1 Le statut du gouvernement	155
<i>A - La nomination du gouvernement</i>	155
<i>B - L'exercice de la fonction ministérielle</i>	156
1) Les incompatibilités	156
<i>a) Incompatibilité avec une profession privée</i>	156
<i>b) Incompatibilité avec une fonction de représentation professionnelle à caractère national</i>	156
<i>c) Incompatibilité avec un emploi public</i>	156
<i>d) Incompatibilité avec un mandat parlementaire</i>	157
2) La responsabilité individuelle des ministres	157
<i>a) La responsabilité civile</i>	157
<i>b) La responsabilité pénale</i>	157
3) La situation patrimoniale des ministres	158
<i>C - Le fonctionnement du gouvernement</i>	159
1) La hiérarchie ministérielle	159
2) Les formations gouvernementales	159
<i>a) Le Conseil des ministres</i>	159
<i>b) Le Conseil de cabinet</i>	159
<i>c) Les Conseils restreints ou interministériels</i>	160
<i>d) Les Comités interministériels</i>	160
3) Les Conseils du gouvernement	160
<i>a) Le Conseil économique, social et environnemental</i>	160
<i>b) Le Conseil d'État</i>	160
2 Les attributions du gouvernement	161
<i>A - Les pouvoirs propres du Premier ministre</i>	161
1) Les suppléances du président de la République (art. 21, Const.)	161
2) Les avis donnés au président de la République (art. 12 et 16, Const.)	161
3) Les propositions faites au président de la République (art. 8, al. 2 et art. 29 et 89, Const.)	162
4) L'intervention dans la procédure législative (art. 39, 45 et 61, Const.)	162
5) L'engagement de la responsabilité du gouvernement (art. 49, Const.)	162
6) Le pouvoir réglementaire (art. 21 et 37, Const.)	162
7) Le pouvoir de nomination des fonctionnaires de l'État (art. 21, Const.)	163
<i>B - Les pouvoirs collectifs du gouvernement</i>	163
1) La détermination et la conduite de la politique de la nation (art. 20, al. 1, Const.)	163
2) Le pouvoir de disposer de l'administration et de la force armée (art. 20, al. 2, Const.)	164
3) Les pouvoirs vis-à-vis du Parlement	164

4) Le pouvoir de proposer au chef de l'État l'usage de référendums (art. 11 et 72-4, Const.)	164
5) L'intérim du président de la République (art. 7, Const.)	164
6) Le pouvoir de décréter l'état de siège et de décider une intervention armée à l'étranger (art. 35 et 36, Const.)	164
7) Le pouvoir de légiférer par ordonnances (art. 38, Const.)	165
a) Le vote d'une loi d'habilitation	165
b) L'édition des ordonnances	165
c) Le dépôt d'un projet de loi de ratification	166

Chapitre 14 Les parlementaires 167

1 L'élection des parlementaires	167
<i>A - Les élections à l'Assemblée nationale</i>	167
1) Les conditions de candidature	167
a) Conditions d'éligibilité	167
b) Déclaration de candidature	168
2) La campagne électorale	168
3) Les élections proprement dites	169
<i>B - Les élections au Sénat</i>	170
1) Les conditions de candidature	170
2) Les élections proprement dites	170
2 L'exercice du mandat de parlementaire	171
<i>A - Les incompatibilités</i>	172
1) Incompatibilités avec les fonctions publiques	172
a) Les fonctions publiques nominatives	172
b) Les fonctions publiques électives	172
2) Incompatibilités avec certaines activités privées	173
<i>B - Les immunités</i>	173
1) L'irresponsabilité	173
2) L'inviolabilité	174
<i>C - Les indemnités</i>	174
1) L'indemnité principale	174
2) L'indemnité de fonction	175

Chapitre 15 Le fonctionnement du Parlement 177

1 Les réunions des assemblées	177
<i>A - Les sessions</i>	177
1) La session ordinaire	177
2) Les sessions extraordinaires	177
3) Les réunions de plein droit	178
<i>B - Les séances</i>	178

2 Les organes des assemblées	179
<i>A - Les organes de base</i>	179
1) Les groupes	179
2) Les commissions	179
3) Les délégations	180
<i>B - Les organes de direction</i>	180
1) Le président	180
2) Le Bureau	181
3) La Conférence des présidents	181

Chapitre 16 Le domaine de la loi **183**

1 La lettre de la Constitution	183
<i>A - La limitation du domaine de la loi</i>	183
<i>B - L'institution d'un domaine du règlement</i>	184
<i>C - La protection du domaine du règlement contre la loi</i>	184
1) L'article 41 de la Constitution	184
2) L'article 37 alinéa 2 de la Constitution	184
2 L'interprétation de la Constitution	185
<i>A - Le Conseil constitutionnel fait remarquer que le domaine de la loi ne se limite pas à l'article 34</i>	185
<i>B - Le Conseil constitutionnel abolit la distinction consacrée par l'article 34 entre les règles et les principes fondamentaux</i>	185
<i>C - Le Conseil constitutionnel relativise la distinction issue des articles 34 et 37 entre le domaine de la loi et celui du règlement</i>	186

Chapitre 17 L'élaboration des lois **187**

1 L'élaboration des lois ordinaires	187
<i>A - L'initiative</i>	187
1) L'initiative gouvernementale	187
2) L'initiative parlementaire	188
<i>B - L'examen par chaque assemblée</i>	188
1) L'examen en commission	188
2) L'inscription à l'ordre du jour	189
3) L'examen en séance publique	189
a) La discussion générale	189
b) La discussion et le vote des articles	189
c) Le vote sur l'ensemble du texte	190
<i>C - Les rapports entre les assemblées</i>	191
<i>D - La phase non parlementaire</i>	191
2 L'élaboration des lois particulières	192
<i>A - Les lois de finances et les lois de financement de la sécurité sociale</i>	192
1) L'initiative	193

2) Le dépôt à l'Assemblée nationale	193
3) Les délais	193
<i>B - Les lois organiques</i>	193
1) Le délai préalable	194
2) L'adoption définitive	194
3) Le vote dans les mêmes termes	194
4) La saisine obligatoire du Conseil constitutionnel	194
<i>C - Les lois constitutionnelles</i>	194
1) Les dispositions constitutionnelles concernant la révision	194
a) L'article 89	195
b) Les limites à la révision	195
2) La pratique de la révision	197
a) La pratique contestée de la révision par l'article 11	197
b) La pratique de la révision par les articles 85 et 89	198

Chapitre 18 Le contrôle parlementaire sur le gouvernement 201

1 Les moyens d'information	201
<i>A - Les pouvoirs de contrôle en matière européenne</i>	201
<i>B - Les commissions parlementaires</i>	202
1) Les commissions législatives	202
2) Les commissions d'enquête	203
<i>C - Les questions des parlementaires</i>	203
1) Les questions écrites	203
2) Les questions orales	204
2 La mise en jeu de la responsabilité politique du gouvernement	204
<i>A - La question de confiance</i>	204
<i>B - La motion de censure</i>	205
<i>C - L'association de la question de confiance et de la motion de censure</i>	206
<i>D - La démission du gouvernement mis en minorité</i>	206
<i>E - La faculté de demander au Sénat l'approbation d'une déclaration de politique générale</i>	207
<i>F - La faculté de faire une déclaration devant l'une ou l'autre des assemblées</i>	207

Chapitre 19 Le Conseil constitutionnel 209

1 Le statut du Conseil constitutionnel	209
<i>A - Le recrutement des membres du Conseil constitutionnel</i>	209
1) Les membres nommés	209
2) Les membres de droit	209
<i>B - L'exercice des fonctions des membres du Conseil constitutionnel</i>	209

1) Les incompatibilités	210
2) Les obligations	210
<i>C - Le fonctionnement du Conseil constitutionnel</i>	210
1) Le président du Conseil constitutionnel	210
2) Le secrétaire général du Conseil constitutionnel	210
2 Les attributions du Conseil constitutionnel	211
<i>A - Le contrôle de constitutionnalité</i>	211
1) Les normes de référence du contrôle de constitutionnalité	211
a) <i>La Constitution de 1958 stricto sensu</i>	211
b) <i>La Déclaration de 1789</i>	211
c) <i>Le Préambule de 1946</i>	212
d) <i>La Charte de l'environnement de 2004</i>	212
2) Le champ d'application du contrôle de constitutionnalité	213
a) <i>Le contrôle de la répartition des compétences entre lois et règlements et l'examen des conditions de présentation des projets de loi</i>	213
b) <i>Le contrôle des lois organiques, des règlements des assemblées et des propositions de lois destinées au référendum</i>	213
c) <i>Le contrôle des lois ordinaires et des engagements internationaux</i>	214
<i>B - Les attributions autres que le contrôle de constitutionnalité</i>	216
1) Les attributions concernant l'élection et le mandat du président de la République	216
2) Les attributions concernant le référendum	216
3) Les attributions concernant l'élection et le mandat des parlementaires	216
Lexique	219
Bibliographie générale	223
Index	227

MÉMENTOS LMD

13^e édition

Droit constitutionnel et institutions politiques

Le contenu du livre

Matière essentielle pour les étudiants en 1^{re} année de licence de droit, le **droit constitutionnel** a pour but d'encadrer le pouvoir de l'État afin qu'il n'étouffe pas les libertés des individus ; il vise à organiser, dans le cadre de l'État, une coexistence pacifique du pouvoir et de la liberté. Quant aux **institutions politiques**, il s'agit des partis et des associations liés au pouvoir ou qui font pression sur lui. Si elles ne rentrent pas toujours dans le cadre du droit constitutionnel, leur étude permet de comprendre bien des mécanismes et des réalités. Cet ouvrage est une synthèse claire, structurée et accessible du **Droit constitutionnel** et des **Institutions politiques**.

Le sommaire

- **Théorie générale du droit constitutionnel**
 - l'État
 - la séparation des pouvoirs
 - la démocratie
 - État simple, État composé, « composé d'États »
 - la Constitution
 - les exemples de la Grande-Bretagne, des États-Unis, de la Suisse, de l'Allemagne
- **Les institutions politiques françaises**
 - l'histoire constitutionnelle
 - la V^e République
 - le président de la République
 - le gouvernement
 - les parlementaires
 - le fonctionnement du Parlement
 - le domaine de la loi et l'élaboration des lois
 - le contrôle parlementaire sur le gouvernement
 - le Conseil constitutionnel